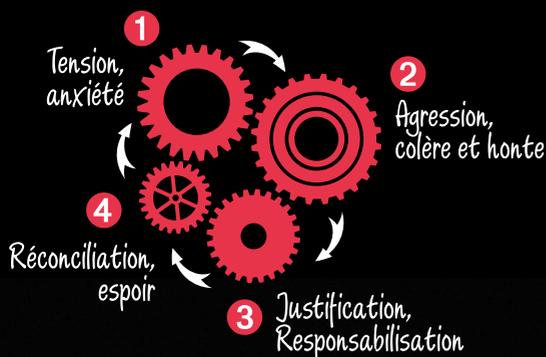


Brisez le SILENCE

Informations pour les victimes de violences conjugales sur le Valenciennois



Vous êtes victime de violences conjugales : physiques, verbales, sexuelles ou psychologiques : parlez-en pour briser cet engrenage. C'est une spirale et quelle que soit la forme qu'elle prend elle a pour effet de détruire !

**Pour vous protéger
ayez le réflexe avocat !**

Les avocats sont à vos côtés et demeurent aujourd'hui les seuls à pouvoir vous conseiller, vous représenter et vous accompagner dans toutes les procédures (aide juridictionnelle possible).

**Avec ou sans dépôt de plainte,
des solutions existent
(ordonnance de protection...)** !

Sachez également que porter plainte ce n'est pas rompre à tout jamais le lien avec votre conjoint(e), ni priver vos enfants de leur père ou de leur mère, c'est un moyen de contrer la violence que vous subissez.



En cas d'urgence pour les femmes enceintes et/ou jeunes parents :

un accès à la permanence avocats peut être enclenché **IMMÉDIATEMENT** via la coordination du Réseau Périnatalité Hainaut Cambrésis (du lundi au vendredi entre 8 h et 18 h) : **06.29.96.07.50**

Pour toute autre situation urgente de violences conjugales cette aide peut être enclenchée en contactant l'AJAR/SAVU au **03.27.20.26.26**

Maison de l'avocat 21/23, rue Capron - 59300 Valenciennes

Consultations gratuites sans conditions de ressources **le mardi et le jeudi de 9 h 00 à 11 h 00**

Permanence d'information et d'orientation juridique : **03.27.42.71.44**
ordre.valenciennes@wanadoo.fr

EN CAS DE SITUATION URGENTE

Police Secours **17** ou **112** (à partir d'un portable)

Dites : « J'ai peur »

« Il a menacé de me tuer »

« J'ai peur pour mes enfants »

« J'ai été battue »

Indiquez distinctement votre nom et votre adresse

Vous pouvez également directement vous rendre au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie, au plus proche.

Hébergement **115**

> ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES :

- **Jean-Philippe FERRO**, Référent Départemental Violences Conjugales : **06.86.73.19.54**
violencesconjugales.laposte@orange.fr
- **La POSE**, Service d'hébergement d'Urgence : **03.27.47.53.53**
9, rue Abel de Pujol - 59300 Valenciennes - urgence09.lapose@orange.fr
- **AJAR**, Service d'Aide aux Victimes : **03.27.20.26.26**
102, rue de Reims - 59300 Valenciennes - sav.valenciennes@ajar.fr
- **Centre Hospitalier de Valenciennes**, Unité de Médecine Légale : **03.27.14.34.54**
Avenue Désandrouin - 59322 Valenciennes Cedex

> NUMÉROS NATIONAUX :

- **Violences Femmes Info** : appelez le **39 19** (appel anonyme et gratuit)
N° national dédié aux femmes victimes de violences conjugales ou intrafamiliales.
Ecoute et orientation adaptée vers les dispositifs locaux et de prise en charge
- **Fédération France Victimes** : appelez le **116 006** (appel anonyme et gratuit)
N° national dédié à toutes les victimes de violences (tout fait qui vous a porté préjudice)
- **Enfance en danger** : **119**

